

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR LA PRATIQUE DU SPORT EN MILIEU SCOLAIRE

Circulaire n° 95-050 du 3 mars 1995

(Education nationale : bureau DLC D1)

Texte adressé aux recteurs et aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale.

NOR : MENL9500399C

■ I. Il convient de rappeler qu'aux termes des dispositions de l'alinéa 2 de l'article 35 de la loi no 84-610 du 16 juillet 1984 relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives :

La participation aux compétitions organisées par chacune des fédérations visées à l'article 16 (dont l'Union nationale du sport scolaire) est subordonnée à la présentation d'une licence portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la discipline concernée, ou, pour les non-licenciés, à la présentation de ce seul certificat médical pour les épreuves qui leur sont ouvertes...

Un certificat médical de non-contre-indication à la compétition sera donc exigé des élèves adhérant à l'UNSS et de ceux qui n'y sont pas licenciés pour toutes les compétitions sportives organisées par cette fédération et quel qu'en soit le niveau.

En conséquence, la note de service no 88-120 du 2 mai 1988 et les dispositions du paragraphe 3 de la circulaire no 90-107 du 17 mai 1990 sont abrogées.

Afin d'appliquer strictement les obligations édictées par les dispositions précitées de l'article 35 de la loi no 84-610 du 16 juillet 1984, l'assemblée générale de l'UNSS du 21 juin 1994 a modifié le règlement intérieur de cette association concernant les dispositions relatives à la présentation du certificat médical.

L'adhésion de l'élève à l'UNSS comportant la participation à des compétitions, l'article 1.2.4 du règlement intérieur a prévu que la licence ne peut être délivrée qu'à un élève ayant volontairement adhéré à l'association sportive de son établissement, sous réserve de la présentation :

D'une autorisation parentale ;

D'un certificat médical de " non-contre-indication à la compétition " ou du certificat médical de non-contre-indication aux fonctions de " jeune officiel " en cas de contre-indication à la compétition ;

D'une attestation d'assurance.

■ II. S'agissant des élèves appartenant à des milieux défavorisés, je vous demande de veiller à ce que ce certificat ou celui de non-contre-indication aux fonctions de " jeune officiel " soit délivré par un médecin de l'Education nationale pour éviter aux familles des intéressés le coût d'honoraires médicaux.

A cet effet, il appartiendra au chef d'établissement de prendre l'attache du médecin de l'Education nationale du secteur dont relève le lycée ou le collège dont il s'agit.

Je vous demande également de faire connaître ces instructions aux médecins de l'Education nationale de votre académie.

■ III. Par ailleurs, dans un but de simplification administrative, un document comportant l'ensemble des cas de figure en matière de certificats médicaux et de pratique des différents sports a été prévu pour l'année scolaire 1995-1996 : il sera diffusé à chaque élève licencié à l'UNSS et pourra être utilisé, au cours de la présente année scolaire, à titre expérimental.

Je vous prie de trouver ce document en annexe. Il serait opportun d'en communiquer copie aux médecins de l'Education nationale.

Je vous prie de me faire connaître, sous le présent timbre, les difficultés éventuelles que pourrait rencontrer l'exécution des présentes instructions.

(BO no 11 du 16 mars 1995.)

Annexe

Ce document contient :

Un certificat de non-contre-indication à la pratique sportive en compétition ;
Un certificat de non-contre-indication à la fonction de jeune officiel ;
Un certificat de surclassement ;
Une autorisation parentale.

Ce document sera intégré au livret sportif individuel délivré à chaque licencié à la rentrée 1995-1996.

Il pourra être utilisé, à titre expérimental, durant l'année scolaire 1994-1995 et sera diffusé dans ce cas à chaque futur licencié.

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPÉTITION**

Je soussigné(e) :

Docteur en médecine, demeurant :

certifie avoir examiné :

né(e) le _____ et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition.

(Rayer seulement les sports contre-indiqués.)

<i>Sports collectifs</i>	<i>Sports de balle</i>	<i>Autres sports individuels</i>
Basket-ball	Badminton	Athlétisme
Base-ball	Pelote basque	Biathlon
Football	Tennis	Triathlon
Handball	Tennis de table	Cross
Tchoukball	Squash	Cyclisme, V.T.T.
Hockey sur gazon		Natation
Rugby	<i>Sports de plein air</i>	Haltérophilie
Volley-ball	Aviron	Tir à l'arc
	Cano-kayak	Patins à roulettes
<i>Sports d'expression</i>	Course d'orientation	Sports équestres
Trampoline	Golf	Sports de boules
Danse	Planche à voile	Sports de quilles
Gymnastique rythmique et sportive (G.R.S.)	Voile	Pentathlon U.N.S.S.
	Ski alpin	Techniques de cirque
	Ski nordique	
<i>Sports individuels</i>	Surf	
Boxe française	Escalade	
Boxe	Spéléologie	
Escrime		
Judo		
Lutte		

Autres (préciser) :

N.B. – Pour les sports ne figurant pas sur la liste ci-dessus et qui nécessitent un examen spécial préalable à la délivrance d'une licence (exemple : plongée, vol libre), il convient de se référer à la législation en vigueur dans la fédération concernée.

Fait à , le

Cachet et signature du médecin

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION
A LA FONCTION DE JEUNE OFFICIEL**

Je soussigné(e) :

Docteur en médecine, demeurant :

certifie avoir examiné :

né(e) le et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant l'exercice de la fonction de :

Arbitre ;

Juge ;

Chronométrateur ;

Marqueur,

dans le ou les sports suivants :

(Rayer seulement les sports contre-indiqués.)

<i>Sports collectifs</i>	<i>Sports de balle</i>	<i>Autres sports individuels</i>
Basket-ball	Badminton	Athlétisme
Base-ball	Pelote basque	Biathlon
Football	Tennis	Triathlon
Handball	Tennis de table	Cross
Tchoukball	Squash	Cyclisme, V.T.T.
Hockey sur gazon		Natation
Rugby	<i>Sports de plein air</i>	Haltérophilie
Volley-ball	Aviron	Tir à l'arc
	Cano-kayak	Patins à roulettes
<i>Sports d'expression</i>	Course d'orientation	Sports équestres
Trampoline	Golf	Sports de boules
Danse	Planche à voile	Sports de quilles
Gymnastique rythmique et sportive (G.R.S.)	Voile	Pentathlon U.N.S.S.
<i>Sports individuels</i>	Ski alpin	Techniques de cirque
Boxe française	Ski nordique	
Boxe	Surf	
Escrime	Escalade	
Judo	Spéléologie	
Lutte		

Autres (préciser) :

Fait à , le

Cachet et signature du médecin

CERTIFICAT DE SURCLASSEMENT

Je soussigné(e) :

Docteur en médecine, demeurant :

certifie avoir examiné :

né(e) le et l'autorise à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure dans le ou les sports suivants :

Fait à , le

Cachet et signature du médecin

Ce certificat est à présenter obligatoirement avant toute compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

père, mère, tuteur, représentant légal

Autorise :

à participer aux activités de l'Association sportive :

Autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

Fait à, le

Signature